

L'indépendance financière chez les étudiant.e.s décohabit.e.s

Les variations de l'aide financière parentale attribuée aux étudiant.e.s décohabit.e.s en fonction de leur milieu social d'origine.

Selon Nicolas Charles, Mickaël Portela et Émilie Raynaud, dans « Un regard renouvelé sur les ressources des jeunes : Ressources matérielles, soutien, accès aux capacités » publié dans la *Revue française des affaires sociales* en 2019 : « La situation en matière de ressources des jeunes Français est particulièrement marquée par une forte dépendance à l'égard de la famille et notamment aux aides financières reçues des parents ».

Cette aide financière apparaît comme plus monétisée pour les étudiant.e.s décohabit.e.s que celles. ceux résidant encore dans le domicile parental (Nicolas Charles et al., 2019). La juridiction française encadre ce rôle des parents comme pourvoyeur de ressources des jeunes à travers l'obligation d'entretien du Code civil (articles 203 et 371-2). Toutefois, bénéficiaire de cette aide financière des parents pour ses études constitue l'un des principaux vecteurs d'inégalités, dépendant fortement du milieu social d'origine et influençant la réussite scolaire de l'étudiant.e.

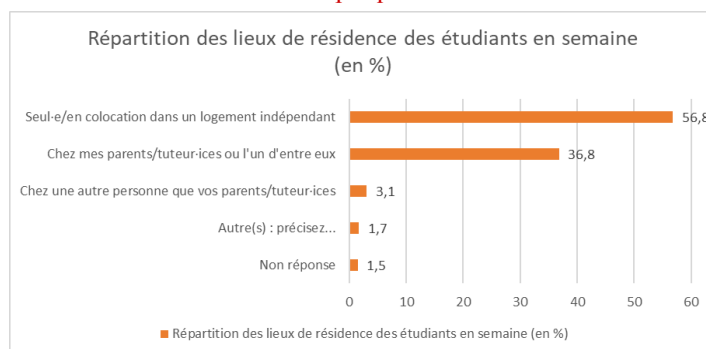
En s'appuyant sur les données de l'enquête POF, nous souhaitons nous intéresser aux phénomènes d'indépendance financière des étudiant.e.s vis-à-vis de leurs parents, après une décohabitation. Nous entendons par décohabitation le départ des jeunes adultes du foyer parental au cours de leurs études. Nous choisissons de nous intéresser uniquement au phénomène d'indépendance financière chez les étudiant.e.s décohabit.e.s car les critères pour mesurer celle-ci sont différents de ceux qui permettraient de mesurer l'indépendance financière des cohabit.e.s. Selon Marie-Clémence le Pape, Nicolas Charles et Elise Tenret, dans *Être financé par sa famille ou pas* (p. 296) : « L'aide apparaît comme d'autant plus monétisée que l'étudiant a décohabité et l'argent semble se substituer, quand l'étudiant a quitté le domicile parental, aux multiples services ou cadeaux qu'il peut recevoir en étant au domicile de ses parents. »

Nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les étudiant.e.s décohabit.e.s sont indépendant.e.s financièrement de leurs parents et si cette aide financière parentale varie en fonction des milieux sociaux dont ils/elles sont issu.e.s ?

Nous allons déterminer le niveau d'indépendance financière des étudiant.e.s vis-à-vis de leurs parents au regard des différentes questions suivantes :

- Est-ce que les parents approvisionnent le compte bancaire de l'étudiant.e ? (variables 27-30)
- Est-ce que l'apport d'argent des parents fait partie des ressources financières de l'étudiant.e ? (variables 44-54)
- Est-ce que les parents payent le loyer de l'étudiant.e ? (variable 93)
- Est-ce que les parents payent les charges de l'étudiant.e ? (variable 99)
- Quel(s) type(s) d'aide(s) reçoit l'étudiant.e de la part de ses parents ? (variable 181)

Graphique 1



Source : ETUBUD_2

Champ d'étude : Population totale (n=10653)

Var. Pond. : Pondération par univ

Plus de la moitié des étudiant.e.s enquêtés ont décohabité du domicile parental (environ 57%).

La responsable de la division Enquêtes et études démographiques à l'INSEE, Isabelle Robert-Bobée, émet une remarque intéressante. Selon elle : « Les jeunes étudiants qui ne vivent pas avec leurs parents sont plus souvent issus de familles plus aisées. Ceux qui sont issus d'un milieu moins favorisé poursuivent moins longtemps leurs études initiales ou « décohabitent » moins souvent pendant leurs études » (2002).

Effectivement, notre étude portée sur la population ayant répondu au questionnaire vérifie ce point :

Tableau 1 : Répartition des lieux d'habitat en semaine en fonction de la PCS du ménage (regroupée) dont les étudiant.e.s sont issu.e.s

% I.	Décohabitant.e.s	Cohabitant.e.s dans le domicile parental	Chez une autre personne que vos parents/tuteur.ices	Autre(s)	Total
I. Ménages à dominante cadre	62,4	34	2	1,6	100
II. Ménages à dominante intermédiaire	60,9	34,3	3,3	1,5	100
III. Ménages à dominante employé	55,8	40,7	2,5	1,1	100
IV. Ménages à dominante indépendante	63,3	31,3	3,6	1,8	100
V. Ménages à dominante ouvrière	53,4	42,8	2,8	1	100
VI. Ménages d'un employé ou ouvrier	49,5	43,7	4,5	2,3	100
VII. Ménages d'inactifs	54,7	33,6	8,6	3,1	100
Total	58,3	37,2	3	1,5	100

Source : ETUBUD_2 (4)[filtre] (2).
 Champ : Population totale (n=10653)
 Var. Pond. : Pondération par univ

Tandis que 62,4% des étudiant.e.s issu.e.s de ménages à dominante cadre sont décohabitants au moment de l'enquête, 49,5% des étudiant.e.s issu.e.s de ménages d'un employé ou d'un ouvrier sont décohabitants. Ainsi constatons-nous que la probabilité de décohabiter n'est pas la même en fonction des milieux sociaux. Comme l'analyse Sébastien Grobon dans "Combien coûte un jeune adulte à ses parents?" indéniablement "Les moyens dont disposent les parents pour soutenir leur jeune financièrement conditionnent les choix de ces derniers en matière de logement ou de poursuite d'études."

I- Etablissement d'une variable score indiquant le niveau d'indépendance financière

Afin d'étudier les niveaux d'indépendance financière chez ces étudiant.e.s qui ont décohabité du domicile parental, nous avons choisi d'établir une variable score. Celle-ci a pour but de créer des indicateurs synthétiques en additionnant des "points" issus de différentes combinaisons. Nous avons construit ce score en attribuant à chacune des modalités des cinq variables citées en introduction des "points" d'indépendance financière.

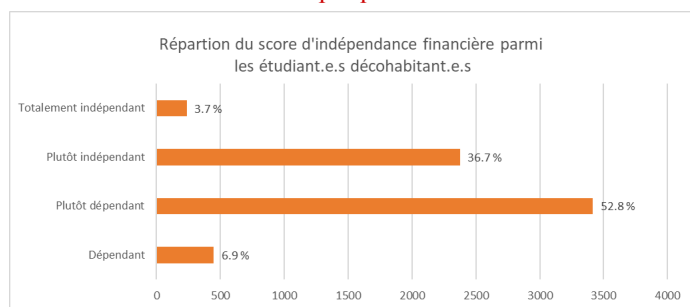
Variable	Libellé	Modalité	Score			
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Mère / tutrice]	Oui, régulièrement	1	-	+	🗑️
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Mère / tutrice]	Oui, parfois	2	-	+	🗑️
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Mère / tutrice]	Jamais	4	-	+	🗑️
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Père / tuteur]	Oui, régulièrement	1	-	+	🗑️
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Père / tuteur]	Oui, parfois	2	-	+	🗑️
approvcompt	13. Qui met de l'argent sur votre compte ? [Père / tuteur]	Jamais	4	-	+	🗑️
ressourcesper	18. Vos ressources personnelles ? [Emploi en parallèle des études]	Oui	4	-	+	🗑️
ressourcesper	18. Vos ressources personnelles ? [Ventes, monétisation de contenu...]	Oui	3	-	+	🗑️
ressourcesper	18. Vos ressources personnelles ? [Héritage, succession ou donations]	Oui	2	-	+	🗑️
ressourcesper	18. Vos ressources personnelles ? [Dons d'argent ponctuels, etc.]	Oui	1	-	+	🗑️
paiementloyer	31. Qui paye votre logement ? [Moi, avec mes propres ressources]	Oui	4	-	+	🗑️
paiementloyer	31. Qui paye votre logement ? [Mes parents / tuteur.ices ou l'un d'eux]	Oui	1	-	+	🗑️
paiementchar	32. Qui en paye les charges ? [Moi, avec mes propres ressources]	Oui	4	-	+	🗑️
paiementchar	32. Qui en paye les charges ? [Mes parents / tuteur.ices ou l'un d'eux]	Oui	1	-	+	🗑️
aidefamille_et	52. Votre famille vous aide-t-elle ? [Avec des tickets resto...]	Oui	2	-	+	🗑️
aidefamille_loi	52. Votre famille vous aide-t-elle ? [En participant aux frais de sorties]	Oui	1	-	+	🗑️
aidefamille_tic	52. Votre famille vous aide-t-elle ? [Avec des achats pour vos études]	Oui	2	-	+	🗑️
aidefamille_fre	52. Votre famille vous aide-t-elle ? [En fournissant de la nourriture]	Oui	2	-	+	🗑️
aidefamille_au	52. Votre famille vous aide-t-elle ? [Rien de tout cela]	Oui	4	-	+	🗑️

Chaque individu se voit ainsi attribué un score entre 1 et 31. Nous avons choisi de décomposer ce score en quatre catégories représentant chacune un niveau d'indépendance financière :

- 4 Totalement indépendant
- 3 Plutôt indépendant
- 2 Plutôt dépendant
- 1 Dépendant

Par exemple, nous avons attribué 1 point aux modalités pour lesquelles l'étudiant.e reçoit une aide financière constante et importante de la part de ses parents. De la même manière, nous avons attribué 4 points aux modalités pour lesquelles l'étudiant.e reçoit très peu d'aide financière de la part de ses parents, voire aucune.

Graphique 2 :



Source : ETUBUD_2 (4)[filtre] (2).

Champ d'étude : Population décohabitante

Var. Pond. : Pondération par univ

Par lecture graphique, seulement 3,7% des étudiant.e.s décohabitante.e.s sont totalement indépendant.e.s selon les critères de notre variable score (Graphique 2).

Ces résultats font écho au constat de l'enquête nationale sur les Ressources des jeunes datant de 2014 selon laquelle

“Huit ménages de parents sur dix consacrent une partie de leur budget à l'aide ponctuelle ou régulière de leur jeune adulte”. Les étudiant.e.s recevant peu ou pas d'aide financière de la part de leurs parents constituent donc une minorité.

Dans la suite de notre étude, nous prendrons en compte les étudiant.e.s “totalement” et “plutôt” indépendant.e.s, soit 40,4 % de la population décohabitante, afin de ne pas effectuer notre étude sur une population insuffisamment étendue.

Enfin, il est nécessaire de retenir que : “L'opacité de l'aide familiale fait que les étudiants considérés quantitativement comme « très aidés » ne sont pas nécessairement les plus aidés, mais ceux dont les ressources sont les plus visibles et chiffrables” (Jean-François Giret et Élise Tenret, *Parcours d'étudiants Sources, enjeux et perspectives de recherche*, 2019, chapitre 7).

II- L'influence de la PCS sur l'ampleur de l'aide financière parentale

Nous souhaitons connaître la potentielle influence de la PCS du ménage duquel est issu l'étudiant.e sur l'indépendance financière de celui/celle-ci. Nous avons tout d'abord choisi d'étudier l'âge auquel il/elle accède à une indépendance financière partielle ou totale. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les étudiant.e.s issu.e.s des catégories supérieures sont aidés jusqu'à un âge plus avancé que ceux/celles issues des catégories plus modestes.

Tableau 3 : Moyenne des âges où les étudiant.e.s sont plutôt ou totalement indépendant.e.s (selon la variable score) en fonction de la PCS du ménage

eff.	moyenne	écart-type	min	Médiane	max	Total
I. Ménages à dominante cadre	21.0	2.0	16	21.0	27	457
II. Ménages à dominante intermédiaire	20.8	2.0	16	21.0	27	615
III. Ménages à dominante employée	20.9	2.0	17	21.0	27	556
IV. Ménages à dominante indépendante	20.9	2.3	18	20.0	27	301
V. Ménages à dominante ouvrière	20.7	1.9	18	21.0	27	288
VI. Ménages d'un employé ou ouvrier	21.0	2.3	17	21.0	27	237
VII. Ménages d'inactifs	21.6	2.0	18	22.0	26	28
Total	20.9	2.1	16	21.0	27	2662

Source : ETUBUD_2 (4)[filtre] (2).

Champ d'étude : Population décohabitante âgée de 16 à 27 ans¹.

Var. Pond. : Pondération par univ

De l'analyse de ce tableau il ressort que les étudiant.e.s issu.e.s de ménages à dominante cadre, de ménages d'un employé ou d'un ouvrier, et de ménages d'inactifs sont en moyenne dépendants financièrement jusqu'à un âge plus avancé que les autres étudiant.e.s. Ce résultat difficilement analysable nous indique qu'étudier l'âge moyen auquel les

étudiant.e.s accèdent à l'indépendance financière paraît être un choix d'analyse peu pertinent.

D'autant plus que les ménages d'inactifs étant largement moins nombreux en effectif que les autres ménages, il existe très certainement un biais dans les résultats concernant cette catégorie socioprofessionnelle.

Enfin, nous pouvons dire que la PCS du ménage de l'étudiant est globalement peu significative dans l'âge moyen auquel il est considéré comme indépendant financièrement car les écarts à la moyenne observés dans le tableau sont très resserrés autour d'elle. Il n'y a pas de différences considérables entre chacun des âges moyens obtenus.

Outre l'âge moyen d'accès à l'indépendance, la PCS du ménage dont est issu l'étudiant.e joue indéniablement un rôle dans l'ampleur de l'aide financière qui lui est accordée. Le sociologue Sébastien Grobon confirme l'idée selon laquelle plus les ménages en ont les moyens, plus ils aident généreusement leur enfant : “En valeur absolue, le montant de l'aide et des dépenses pour le jeune adulte augmente avec le niveau de vie des parents.” (Sébastien Grobon, *Les revenus et le patrimoine des ménages, Combien coûte un jeune adulte à ses parents ?*, 2018).

Ainsi, pour enrichir notre analyse, il nous faut étudier l'influence du milieu socio-professionnel du ménage sous un prisme différent de celui de l'âge d'accès à

¹ Les étudiant.e.s âgé.e.s de plus de 27 ans ne sont pas compris dans le champ d'étude afin de ne pas prendre en considération les reprises d'études.

l'indépendance. Nous avons donc croisé notre variable "score d'indépendance financière" avec les PCS des ménages dont sont issus les étudiant.e.s.

Tableau 4 : Répartition du score d'indépendance financière des étudiant.e.s en fonction de la PCS du ménage (regroupée) dont ils/elles sont issu.e.s

% l.	Dépendant	Plutôt dépendant	Plutôt indépendant	Totalement indépendant	Total
I. Ménages à dominante cadre	7,1	58,5	31,8	2,5	100
II. Ménages à dominante intermédiaire	6,7	55,1	34,5	3,6	100
III. Ménages à dominante employée	5,2	51,8	39,6	3,5	100
IV. Ménages à dominante indépendante	8,6	48,1	39	4,4	100
V. Ménages à dominante ouvrière	5,8	47,1	41,7	5,5	100
VI. Ménages d'un employé ou ouvrier	6	48,4	40,7	4,9	100
VII. Ménages d'inactifs	1,4	56,5	31,9	10,1	100
Total	6,5	53	36,7	3,8	100

Source : ETUBUD_2 (4)[filtre] (2).

Champ d'étude : Population décohabitante âgée de 16 à 27 ans.

Var. Pond. : Pondération par univ

Tout d'abord, ce tableau met en avant des tendances plus marquées que le précédent. Globalement nous constatons que les étudiant.e.s issu.e.s de ménages aux revenus supérieurs obtiennent un score d'indépendance plus faible que les étudiant.e.s issu.e.s de ménages aux plus bas revenus. Ainsi, 65,6 % des étudiant.e.s issu.e.s de PCS à dominante cadre et 61,8% des étudiant.e.s issu.e.s de PCS à dominante intermédiaire sont "dépendant.e.s" ou "plutôt dépendant.e.s" financièrement de leurs parents.

Tableau 5 : Répartition du score d'indépendance financière des étudiant.e.s en fonction de la PCS du ménage (regroupée) dont ils/elles sont issu.e.s (% en colonne)

% c.	Dépendant	Plutôt dépendant	Plutôt indépendant	Totalement indépendant	Total
I. Ménages à dominante cadre	23	23,2	18,2	14	21
II. Ménages à dominante intermédiaire	27,7	27,9	25,1	25,4	26,8
III. Ménages à dominante employée	16,8	20,5	22,6	19,1	21
IV. Ménages à dominante indépendante	15,6	10,7	12,5	13,6	11,8
V. Ménages à dominante ouvrière	8,7	8,7	11	14	9,7
VI. Ménages d'un employé ou ouvrier	7,9	7,9	9,5	11	8,6
VII. Ménages d'inactifs	0,2	1,2	1	3	1,1
Total	100	100	100	100	100

Source : ETUBUD_2 (4)[filtre] (2).

Champ d'étude : Population décohabitante âgée de 16 à 27 ans.

Var. Pond. : Pondération par univ

Parmi les étudiant.e.s considéré.e.s comme "plutôt indépendant.e.s" financièrement, les étudiant.e.s issu.e.s de PCS à dominante indépendante, ouvrière, ou encore employée sont les plus nombreux. 55,6% des étudiant.e.s "plutôt indépendant.e.s" financièrement font partie des quatre PCS à plus bas revenus (ce chiffre ne prend pas en compte les ménages d'inactifs). Face à ces résultats, nous relevons que l'apprentissage de l'autonomie pour les étudiant.e.s des classes les plus aisées se fait généralement avec un accompagnement parental important. La décohabitation de l'étudiant.e est suivie financièrement par la plupart des parents des classes supérieures. A l'inverse, l'appui financier des parents après le départ de l'étudiant.e est plus mesuré dans les milieux moins favorisés.

Conclusion :

Cette étude montre que la décohabitation chez les étudiant.e.s ne rime pas nécessairement avec indépendance financière totale. La majorité des étudiant.e.s restent aidée par leurs parents à plus ou moins grande ampleur.

Toutefois, notre analyse met en lumière l'impact de la position sociale et économique du ménage sur la capacité des parents à offrir un soutien financier à l'étudiant.e. Les parents appartenant aux catégories socioprofessionnelles inférieures sont plus amènes de rencontrer des difficultés financières qui limitent leur capacité à aider leurs enfants pendant leurs études.

Ces inégalités peuvent potentiellement avoir des conséquences sur des éléments importants de la vie d'un.e étudiant.e, comme sa réussite scolaire : "Pour un étudiant, le fait de recevoir une aide de sa famille, quel qu'en soit le montant, diminue significativement ses probabilités d'échec" (Le Pape et Tenret, 2016). Face à ces aides financières maigres et parfois même inexistantes, certain.e.s étudiant.e.s se trouvent contraint.e.s d'exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études, réduisant davantage leurs chances de réussites : "Un travail rémunéré déconnecté des études et supérieur à un mi-temps

pénalise fortement les chances de réussite" (Beffy et al., 2009 ; Body et al., 2014). Enfin, pour compléter cette analyse, il serait envisageable de soumettre la population interrogée à un questionnaire complémentaire ou encore à une approche d'enquête plus qualitative.

Bibliographie :

N. CHARLES, M.-C. LE PAPE et E. TENRET, "Être financé par sa famille ou pas : modalités, variations et conséquences de l'aide familiale apportée aux étudiants" (chap. II), *Regards croisés sur les expériences étudiantes*, 2019.

N. CHARLES, M. PORTELA et E. RAYNAUD, « Un regard renouvelé sur les ressources des jeunes : Ressources matérielles, soutien, accès aux capacités », *Revue française des affaires sociales*, 2019.

A.-F. DEQUIRE, "Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance", *Pensée plurielle*, N°14, 2007.

J.-F. GIRET et E. TENRET, "Les ressources des étudiants : mesure, inégalités et vulnérabilités" (chap. VII), *Parcours d'étudiants. Sources, enjeux et perspectives de recherche*, 2019.

S. GROBON, "Combien coûte un jeune adulte à ses parents ?", *Les revenus et le patrimoine des ménages*, 2018.

B. LHOMMEAU, "Quand les jeunes n'habitent pas chez leurs parents : revenus et niveau de vie", *Etudes & Résultats*, n°867, février 2014.